

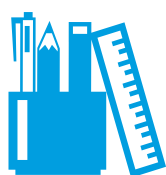
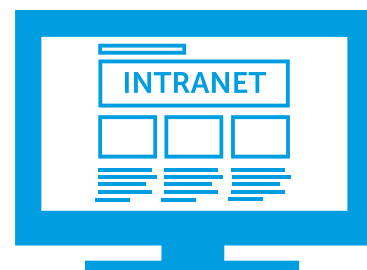
Le lien s'adresse à l'ensemble de la communauté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS). De l'information complémentaire sur la transformation est disponible à santeestrie.qc.ca.

Ensemble sous un intranet CIUSSS de l'Estrie – CHUS!

Surveillez l'arrivée de l'intranet du CIUSSS de l'Estrie – CHUS dès cette semaine! Tout ce que vous devez savoir sur notre nouvel établissement s'y trouvera : nouvelles, événements, affichages de postes, organigrammes, etc. Des outils de travail incontournables seront mis à votre disposition, notamment les logos, les modèles de lettres, etc. Afin de répondre à une demande maintes fois exprimée, un bottin téléphonique CIUSSS de base sera aussi en ligne et, bien sûr, bonifié avec le temps.

Point important : vous aurez accès aux intranets des anciens établissements. Ils continueront d'exister pendant un certain temps comme outils de travail et de communication des réalités locales. Vous souhaitez vous exprimer sur la transformation en cours? Vous pourrez le faire et même participer aux sondages que nous mettrons en ligne régulièrement.

Bref, ne manquez pas de naviguer dans notre nouvel intranet! Pour y accéder, il suffira de taper intranet/ dans la barre de navigation et d'appuyer sur *Enter*. Consultez-le régulièrement pour vous tenir informé et suivre son évolution!



Guide sur les normes visuelles et les communications

Quelle est la bonne signature courriel? Doit-on toujours indiquer le nom de l'installation? Y a-t-il un modèle de note de service? Où trouver le gabarit PowerPoint? De quel format doit être le logo? Y a-t-il des règles pour les pages couverture?

Pour répondre à ces questions, et à bien d'autres, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a élaboré le Guide sur les normes visuelles et les communications organisationnelles. Vous le trouverez dans le nouvel intranet du CIUSSS (onglet boîte à outils). Imprimez-le, il vous sera très utile!

Le Guide est basé sur le Programme d'identification visuelle (PIV) gouvernemental. Comme organisme relevant directement du gouvernement, nous sommes tenus de respecter l'ensemble de ces normes. **Par conséquent, les consignes contenues dans le Guide doivent être suivies par toute la communauté du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.**

Au cours de la prochaine année, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) fournira d'autres indications en lien avec le Guide. Des changements et ajouts pourront alors être nécessaires.

AFFICHAGES DE POSTES EN COURS Et le moratoire?



Le mot moratoire vise à donner un délai. Un moratoire sur les postes vise donc à accorder un délai à l'employeur avant de combler certains postes. Dans la situation actuelle, le moratoire en vigueur est en place afin de permettre la réorganisation administrative découlant de la mise en place du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Ce moratoire vise principalement les postes de nature administrative. C'est entre autres pour cette raison que certains affichages se poursuivent, mais d'autres pas. Plus précisément, le moratoire actuel s'applique sur tous les postes rattachés aux directions administratives et sur les postes du secteur bureau (catégorie 3) dans l'ensemble des directions.

Nous espérons que ces clarifications vous aideront à comprendre la dynamique actuelle entourant les affichages de postes, et nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions.

L'ORGANISATION CLINIQUE

L'étape d'élaboration des structures d'encadrement est bien amorcée. Reste à franchir la phase de validation et d'approbation auprès du bureau de direction de notre établissement et du MSSS.

Pour en apprendre davantage sur l'ensemble des travaux réalisés jusqu'à présent, rendez-vous dans notre nouvel intranet!



La structure de la gouvernance évolue

Lors de sa création le 1^{er} avril 2015, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a mis en place diverses instances, certaines étant temporaires, pour organiser sa gouvernance. La situation a progressé depuis et les choses ont pris leur place. Il est donc temps de faire évoluer la structure de la gouvernance. Cela implique quelques changements, qui s'appliquent dès cette semaine.

Ainsi, le nouveau **comité consultatif à la Direction générale** a le mandat de conseiller et de faire des recommandations sur les grandes orientations. C'est un lieu de réflexion stratégique. Il est composé de représentants de différents horizons, ce qui favorise un point de vue global et transversal.

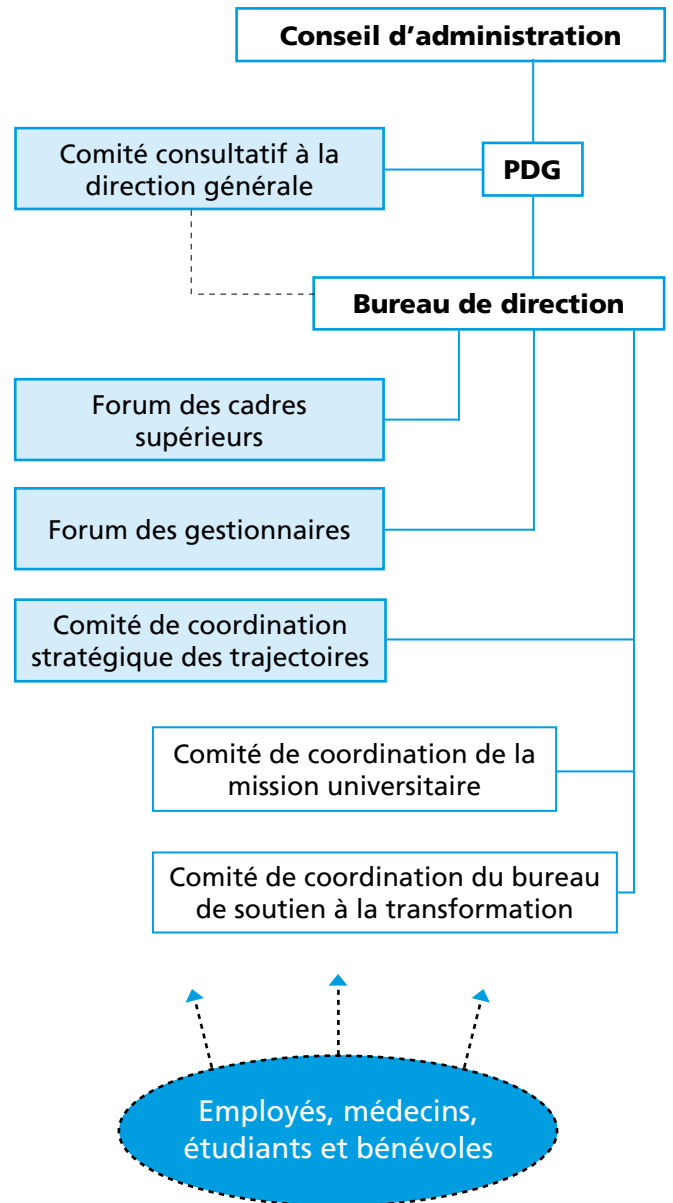
Le comité de direction provisoire qui a assuré la transition est désormais dissolu. Les directeurs et directeurs adjoints font maintenant partie du nouveau **forum des cadres supérieurs**. Ce forum a un rôle conseil, d'influence et de contribution à la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Le **forum des gestionnaires** voit aussi le jour. C'est un endroit d'échanges pour entendre les préoccupations du terrain et pour bien connaître sa réalité.

Une quatrième instance fort importante est née : le **comité de coordination stratégique des trajectoires**. Il veille à l'organisation des soins et services, en maillant les volets clinique et administratif afin de faciliter la fluidité des trajectoires et l'atteinte des résultats visés. Sa composition est à venir.

Le Bureau de direction assure la cohérence et l'alignement des décisions. Il profitera de l'éclairage des nouvelles instances pour prendre le pouls du terrain et rester « branché » sur les besoins et préoccupations. Tous travailleront ensemble pour en arriver à des décisions cohérentes, axées sur l'accessibilité et la qualité des soins et services.

Implanter une nouvelle organisation offre l'opportunité d'instaurer des instances qui permettent d'aller plus loin, comme le comité de coordination de la mission universitaire et le comité de coordination du bureau de soutien à la transformation qui ont aussi été créés. D'autres naîtront assurément au fil du temps. Nous vous tiendrons au courant.



La notion de « zone » n'existe plus

Ce printemps, des zones ont été établies provisoirement pour faciliter la proximité jusqu'à la complétion du plan d'organisation. Puisque les nouvelles directions se sont rapidement mises en place, les zones sont moins nécessaires. Les gestionnaires-pivots cliniques restent et relèvent directement des deux directeurs généraux adjoints, ceux des anciennes zones Est et Sherbrooke de Carol Fillion, et ceux des ex-zones CHUS et Ouest de Stéphane Tremblay.

Merci infiniment à Mario Morand, Rémi Brassard, Carol Fillion et Stéphane Tremblay, qui étaient responsables des zones. Leur excellent soutien a permis au CIUSSS de rester connecté à la réalité quotidienne durant cette période de changements. Ils ont aussi largement soutenu les équipes durant la transition.



Le lien est publié par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Prochain numéro : **21 septembre 2015**
Vous avez des sujets à proposer? Écrivez-nous à bulletinlelien.ciusse-chus@sss.gouv.qc.ca
Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca
Icônes créés par Freepik de www.flaticon.com

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec